



LETTRE PASTORALE

SUR

**LA DÉFENSE DES ENFANTS
LE ROYAUME DE DIEU
ET LA MISSION LASALLIENNE**

**Frère John Johnston, FSC
Supérieur général**

1er janvier 1999

SUR

**LA DÉFENSE DES ENFANTS
LE ROYAUME DE DIEU
ET LA MISSION LASALLIENNE**

Saisi par la situation d'abandon des "enfants des artisans et des pauvres", Jean-Baptiste de La Salle a découvert dans la foi, la mission de son Institut..." Aujourd'hui cet Institut est "attentif aux nécessités éducatives des pauvres qui aspirent à prendre conscience de leur dignité d'hommes et de fils de Dieu, et qui cherchent à la faire reconnaître. L'Institut crée, renouvelle et diversifie ses oeuvres selon les besoins du Royaume de Dieu".

Règle, 11

1er janvier 1999
Fête de Marie, Mère de Dieu
Journée mondiale de la Paix

Chers Frères,

“Grâce et paix à vous de la part de Dieu notre Père... le Père des miséricordes... qui nous console dans toutes nos afflictions; afin que par la consolation que nous-mêmes recevons de Dieu nous puissions consoler les autres en quelque affliction que ce soit.” (2Co 1:2-4)

Paul commence cette lettre aux Chrétiens de Corinthe en leur souhaitant la grâce et la paix de Dieu. Il les assure que Dieu est un “Père de miséricorde”, qui les encouragera et les consolera dans leurs difficultés quotidiennes. En outre, cet encouragement et cette consolation leur permettront de fortifier les autres.

Frères, en vous exprimant ma reconnaissance pour l’encouragement et la consolation que vos voeux d’Anniversaire, de Noël et du Nouvel An m’apportent chaque année, je fais miennes les paroles de Paul: Je demande à Dieu notre Père de vous accorder sa grâce et sa paix. Je vous rappelle que Dieu est “le Père des miséricordes” qui vous encourage et vous console et vous met en mesure de fortifier les autres “en quelque affliction qu’ils se trouvent.”

J'ai choisi cette expression de Paul parce qu'elle attire l'attention sur Dieu comme "Père des miséricordes" et parce qu'elle nous rappelle que nous, qui avons reçu la force, devons, à notre tour, "venir au secours des autres dans toute affliction". Plus précisément, elle nous rappelle, à nous, Frères des Écoles Chrétiennes, qu'une dimension essentielle du charisme lasallien est "de venir au secours" des enfants qui sont indigents, abandonnés, délaissés, des enfants que saint Jean-Baptiste de La Salle décrit comme "pauvres et loin du salut." (*Règle*, 47).

Cette salutation de Paul est tout à fait appropriée parce que *Dieu le Père* est le centre de cette dernière année de préparation au *Grand Jubilé de l'année 2000*: "Les années de préparation ont été placées sous le signe de la Très Sainte Trinité : par le Christ, dans l'Esprit, à Dieu le Père." (*Incarnationis Mysterium*, 3)

Les Évangiles appellent Dieu "Père" 170 fois. Jésus s'adresse à Dieu de cette manière dans douze endroits. Comme le *Catéchisme de l'Église Catholique (CEC)* le dit, beaucoup de religions invoquent Dieu comme "Père". Ce langage de foi montre "que Dieu est origine première de tout et autorité transcendante." Dieu est en même temps "bonté et sollicitude aimante pour tous ses enfants." Bien que la Bible emploie fréquemment "Père", particulièrement dans le Nouveau Testament, "la tendresse parentale de Dieu peut aussi être exprimée par l'image de la maternité." (cf *Is* 66:13;

Ps 131.2) Néanmoins, Dieu "n'est ni homme ni femme" et "il transcende aussi la paternité et la maternité humaines... Dieu est pur esprit." (*CEC*, 239,370)

Jésus: révélation du Père

Pour comprendre ce que Jésus voulait dire quand il appelait Dieu "Père", nous devons considérer Jésus lui-même. Comme le Pape le dit, Jésus de Nazareth "révèle le Père... il révèle le visage de Dieu le Père comme compatissant et miséricordieux." (*IM*, 3) Dans sa vie quotidienne et son enseignement, Jésus montre qui Dieu est et à quoi Dieu ressemble. Nous voyons Jésus dans les Évangiles: aimant, attentif, compatissant, guérissant, encourageant, enseignant le sens du Royaume de Dieu, défendant les droits des pauvres et des opprimés, faisant face à l'hypocrisie... C'est Jésus par conséquent qui nous permet de savoir que Dieu est "un Père compatissant et miséricordieux."

Cette image de Dieu est cohérente avec celle que s'en fait le Peuple Hébreux et paraît dans leurs Écritures. Dieu est un Dieu de patience, de compassion, de pardon, d'amour pour le pauvre et l'opprimé.

"Il rend des forces à l'homme épuisé, il développe la vigueur de celui qui est faible. Les jeunes gens se fatiguent et se lassent, et les athlètes s'effondrent, mais ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces

nouvelles... Les petits et les pauvres cherchent de l'eau... Moi, le Seigneur, je les exaucerai, moi, le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas." (Is. 40:29-31,41:17)

Les personnes en autorité en Israël, quels que fussent leur titres, devaient représenter Dieu en prenant soin des pauvres, des opprimés, des marginalisés. Quand ils n'exerçaient pas cette responsabilité, les prophètes les réprimandaient sévèrement.

Rendre visible la présence amoureuse et salvifique du Christ

C'est ce Père aimant, plein de compassion et de miséricorde, "qui donne toutes sortes de consolations" et "réconforte dans toutes sortes d'afflictions." En même temps, cependant, Dieu attend de nous, comme Chrétiens et comme hommes consacrés, que nous apportions encouragement et consolation "aux autres en toutes sortes d'afflictions." (2Co 1:2-4) Comme religieux consacrés, nous devons être *signes* de la compassion aimante de Dieu. Nous devenons tels lorsque nous vivons notre vocation de tout notre coeur et ainsi "rendons visible la présence amoureuse et salvifique du Christ." (*Vita consecrata*, 76). Parlant directement aux personnes consacrées, le Pape dit: "vous, tout particulièrement, vous pouvez et vous devez dire non seulement que vous êtes du Christ, mais que vous êtes devenus le Christ." (VC, 109) Quand nous "devenons" Christ, nous révélons, ou plutôt le Christ révèle à

travers nous, le visage de Dieu le Père "compatissant et miséricordieux". Lorsque nous pensons, jugeons, et agissons, nous "disons" à tous ceux avec qui nous sommes en contact que "Dieu est amour" et "a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous ayons la vie par lui." (1 Jn. 4:9)

Comme Jésus, par conséquent, nous devons être des hommes attentifs, aimants, pleins de compassion, des hommes qui vont effectivement vers ceux qui sont dans le besoin, des hommes qui défendent les droits des pauvres et des opprimés, des hommes qui "portent partout témoignage avec la franchise du prophète qui ne craint pas d'aller jusqu'à risquer sa vie." (VC, 85)

Le respect des Droits de l'homme, Secret de la véritable paix

J'ai encore une autre raison de citer la salutation de Paul aux Chrétiens de Corinthe. Son appel à "soutenir les autres dans leurs afflictions" est cohérent avec le *Message* de Jean Paul II, pour la *Journée mondiale de la Paix*, 1999: *Le Secret de la véritable paix réside dans le Respect des Droits humains*.

Le Pape rappelle, comme il l'a fait il y a un an, le 50ème anniversaire de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. Ce document historique déclare que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine comme aussi de l'égalité et du caractère inaliénable de leurs droits

constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. Tous les êtres humains sont nés libres et égaux en dignité et en droits, et ils doivent se comporter les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Le respect des droits de l'homme est, par conséquent, universellement reconnu comme la base d'une coexistence pacifique parmi les nations.

Néanmoins, le Pontife écrit, les victimes de la pauvreté, des conflits, de l'oppression sont en grand nombre. Elles soupirent après la reconnaissance de leur dignité et de la possibilité de participer pleinement dans la société. Avec une sensibilité émouvante devant les souffrances des plus faibles et des plus vulnérables de ces victimes, le Pape fait face au problème, "Combien d'enfants exploités ne savent même pas qu'ils ont des droits!" Cette remarque, si appropriée dans cette lettre pastorale, me rappelle le *Message* du Saint-Père pour la *Journée mondiale de la Paix* de 1996: *Donnons aux enfants un avenir de paix!* Il y attire l'attention sur les enfants qui sont victimes des conflits armés, et d'autres sortes de violence physique et sexuelle, et sur ceux qui vivent dans les rues, sont analphabètes, deviennent des drogués, sont impliqués dans des activités criminelles, sont forcés de servir comme soldats et apprennent à tuer. Il nous rappelle ceux qui souffrent des conséquences des foyers malheureux, malsains et "brisés".

Ces enfants sont au coeur de cette lettre-ci. Frères, j'adresse ces mots tout d'abord à chacun d'entre vous.

Je crois qu'en tant que Chrétiens, qu'hommes consacrés, que Frères des Écoles Chrétiennes, qu'animateurs de la Famille lasallienne, nous pouvons et devons répondre avec amour et créativité aux cris des enfants opprimés et exploités. Je pense que l'engagement dans la défense des enfants est une réponse valide, et qu'impose un besoin urgent, aux obligations inhérentes à notre quatrième voeu: association pour l'éducation humaine et chrétienne des enfants pauvres. Nous devons intensifier nos efforts pour faire de l'éducation des enfants et des adolescents pauvres notre "priorité effective". (*Règle*, 40a) En même temps, nous devons lutter contre la misère, l'injustice, la manipulation et l'exploitation qui empêchent les enfants d'être des enfants et font de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* une moquerie.

Un message pour tous les Lasalliens

Bien que j'adresse cette lettre aux Frères, je destine ce message à tous les membres de la Famille lasallienne. Je laisse la question de sa diffusion aux initiatives locales. Peu de groupes, d'associations ou d'organismes en éducation aujourd'hui ont notre puissance numérique. En essayant de tirer le parti maximum de nos possibilités pour un service significatif, nous avons avancé régulièrement et efficacement vers une vision commune de notre mission d'éducation humaine et chrétienne. Jamais auparavant il n'y a eu,

selon moi, dans l'histoire de l'Institut, un engagement plus informé dans la mission lasallienne. Nous avons un énorme potentiel, un potentiel que nous nous efforçons, efficacement, grâce à Dieu, de mettre en oeuvre.

J'ai commencé cette lettre par une réflexion sur Dieu comme "Père". Quand il explique que ce langage de foi puise dans l'expérience humaine des parents, "qui sont d'une certaine façon les premiers représentants de Dieu", le *Catéchisme de l'Église catholique* reconnaît que "les parents humains sont faillibles et qu'ils peuvent défigurer le visage de la paternité et de la maternité." (CEC, 239) Combien ces paroles sont pertinentes dans le cas de beaucoup des enfants à la situation desquels nous réfléchissons. Certains se souviennent à peine de leur père, si seulement ils s'en souviennent; d'autres ne savent même pas qui est leur père; certains ont souffert des blessures de l'indifférence, de l'abandon, des sévices physiques ou sexuels.

Une présentation indifférente et superficielle de Dieu comme "Père" n'aidera pas de tels jeunes à apprendre que Dieu les aime et prend soin d'eux. Cela pourrait même avoir l'effet tout à fait contraire. Non. Nous, Lasalliens, devons "révéler" Dieu aux enfants et aux adolescents. Nous révélons Dieu comme compatissant et miséricordieux quand nous laissons le Christ faire que sa présence amoureuse et salvatrice

soit une réalité *en nous*, tels que nous sommes: physiquement, intellectuellement, émotionnellement, spirituellement. Il nous a choisis, tels que nous sommes, pour être ses représentants, ses ambassadeurs, ses ministres. Nous communiquons Dieu et sa Bonne Nouvelle aux jeunes, non pas d'abord par ce que nous disons et ce que nous faisons, mais par ce que nous sommes:

"Ce n'est pas d'abord dans des livres ou dans des mots que les jeunes rencontrent Dieu qui les appelle par leur nom, mais dans leur catéchiste." (*Décl.* 40.5)

Les jeunes rencontrent Dieu dans la personne de leur enseignant de religion, oui. Mais ils rencontrent Dieu aussi dans la personne de tous les enseignants et éducateurs aimants, quel que soit le sujet que ceux-ci enseignent ou le service qu'ils rendent, en particulier quand ils croient en Dieu comme en un Père plein de compassion et de miséricorde et sont disposés à partager leur foi directement et indirectement avec ceux qui sont "confiés à leurs soins".

Cette lettre pastorale

J'ai donné à cette lettre un titre compliqué: *Sur la Défense des Enfants, le Royaume de Dieu et la Mission lasallienne*. Mon intention est de situer la défense des enfants carrément dans le contexte de notre foi et de notre héritage et de notre mission lasalliens.

J'écris avec un sentiment d'urgence, avec conviction, et, je l'espère, avec un "zèle ardent". Néanmoins, j'écris avec une conscience très aiguë de mon manque de particulière compétence dans le domaine des droits de l'enfant et mon manque de contact régulier avec des jeunes au cours de ces trois dernières décennies. Je ne dis pas cela pour m'excuser mais pour mettre en garde contre des attentes peu réalistes. Mon propos n'est pas de me poser en expert. C'est au contraire de promouvoir la réflexion, le dialogue, et, je l'espère, l'action efficace.

I. LA VIOLATION DES DROITS DES ENFANTS

Amnesty International répète qu'en tant qu'êtres humains les enfants ont tous les droits énumérés dans la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. La *Convention sur les Droits de l'Enfant*, acceptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et ratifiée depuis par environ 180 pays, définit les principes universels et les normes du statut des enfants. Le *Sommet mondial pour l'Enfance*, en 1990, a contribué "à bâtir un élan international pour les droits de l'enfant" et différents pays ont pris des dispositions concrètes pour améliorer le statut des enfants. "Ceci, cependant, n'est que le commencement. La plus grande partie du travail pour la réalisation des Droits

de l'enfant est devant nous." (Brochure: *Suédois, sauvez les enfants*, p. 3)

La société aujourd'hui, activement ou passivement, sciemment ou non, souvent ne prête aucune attention aux droits des enfants et leur refuse leur enfance. Je pense que, quand nous sommes confrontés à des violations, beaucoup d'entre nous, nous retranchons derrière l'impuissance et la futilité. Nous fermons trop souvent les yeux et la bouche et, sans le savoir, jouons le rôle du prêtre et du Lévitte dans la parabole du *Bon Samaritain*. Un personnage d'une des oeuvres de George Bernard Shaw dit que "Le plus gros péché envers nos semblables, n'est pas de les haïr, mais d'être indifférents à leur égard; c'est là l'essence de l'inhumanité."

Les informations sur la violation des droits humains de l'enfant sont abondantes dans des livres, des revues, les journaux et divers rapports. Ceux d'entre vous qui ont la possibilité de "surfer sur internet" peuvent facilement trouver un nombre extraordinaire d'"items" concernant tous les aspects des manquements au respect des droits des enfants, aussi bien que des informations sur les groupes et organisations qui se consacrent à la promotion de ces droits. Mon propos n'est pas, par conséquent, de vous faire une présentation exhaustive et équilibrée de la violation des droits des enfants. Mon intention est plutôt de décrire certaines situations qui peuvent servir comme points de référence pour nos réflexions. Les

cinq colloques, sur les familles, la globalisation, l'urbanisation, les nouvelles technologies de l'information et la communication de la foi, m'ont aidé à devenir plus sensibilisé que jamais à ces violations.

L'avortement

Tragiquement, la société aujourd'hui manque d'un consensus moral concernant le droit des enfants à la vie avant leur naissance. Des millions d'enfants non-nés sont tués par avortement chaque année. La position de l'Église, est, bien sûr, claire, sans ambiguïté: "Dès le premier moment de son existence, l'être humain doit se voir reconnaître les droits de la personne", parmi lesquels, le droit inviolable de tout être innocent à la vie. La vie humaine doit donc "être respectée et protégée depuis le moment de la conception." (*Catéchisme de l'Église catholique*, 2270) Réagissant devant la politique anti-vie d'avortement sur demande, une Conférence d'évêques a déclaré que le "plus grand exemple d'impuissance est d'être détruit avant la naissance."

Bien que l'opposition à l'avortement ne soit pas toujours l'objectif des organisations concernées par la défense des enfants, j'ai délibérément inclus l'avortement comme une violation des droits les plus fondamentaux que possède l'enfant, le droit à la vie.

La pauvreté

La pauvreté, et même l'indigence dans laquelle des millions d'enfants vivent est très solidement documentée. Beaucoup habitent des abris improvisés dans les bas quartiers des grandes villes du monde. Néanmoins, des enfants, en nombre alarmant, sont victimes de la pauvreté, non seulement dans des pays économiquement pauvres, mais aussi dans des pays économiquement développés. De 20% à 25% des enfants dans certains des pays les plus riches du monde sont classés comme pauvres. Les enfants sont les principales victimes des problèmes socio-économiques, et peu de gouvernements ont des politiques qui répondent efficacement à cette situation.

Alors que la pauvreté affecte des enfants de tous les groupes ethniques, elle frappe tout d'abord ceux de ce qu'on appelle les "minorités", comprenant les immigrants et les réfugiés. Ceux-ci sont souvent victimes d'un racisme éhonté et de xénophobie. Beaucoup d'enfants, particulièrement quand ils appartiennent à des familles monoparentales, souffrent quand le faible taux de croissance économique entraîne la réduction des salaires. Ces parents seuls, des femmes le plus souvent, sont souvent jeunes et ne possèdent qu'une formation professionnelle très limitée. L'aide gouvernementale est souvent insuffisante ou inefficace.

Les enfants des rues

Les Nations Unies estiment qu'il y a plus de cent cinquante millions d'enfants de la rue dans le monde, un nombre qui croît chaque jour. Leur âge va de trois à dix-huit ans. Quarante pour cent d'entre eux n'ont pas de foyer. Les autres 60% travaillent dans les rues pour aider leurs familles. Ils ne peuvent pas fréquenter l'école. Ces enfants sont, de plus en plus, des victimes sans défense de violence brutale, d'exploitation sexuelle, de délaissement lamentable, de toxicodépendance et autres violations des droits de l'homme. Officiellement, certains de ces enfants ont comme adresse celle de leurs parents ou d'une institution d'aide sociale. En pratique, cependant, ils ont peu de contacts, si même ils en ont, avec leurs parents, l'école, les institutions d'aide ou les services sociaux. Certains de ces enfants doivent payer pour être "protégés" et même pour le droit de dormir en plein air. Ils sont mal nourris et fréquemment malades.

Les sévices sexuels

Le genre, l'ethnie, la caste, le statut économique sont des facteurs importants dans la violation des droits des enfants. Les filles ont à faire face à une situation encore plus défavorable. La naissance d'une fille est, dans certains pays, considérée comme un handicap et on consacre moins d'argent à sa santé et son éducation. Dans ces régions l'avortement et l'infanticide sélectifs

des enfants sont courants. Chez les filles il y a un taux très élevé de mortalité et d'analphabétisme. Des pratiques néfastes, comme les dots et les mariages des enfants, continuent d'exister. Les fillettes endurent fréquemment la servitude domestique, la violence, l'exploitation sexuelle, le viol et même l'assassinat.

Des millions d'enfants, tant garçons que filles, sont victimes de sévices sexuels, souvent accompagnés de violences. Les personnes qui exercent ces sévices sont souvent, c'est triste à dire, des membres de leur propre famille ou des amis en qui on a confiance, des enseignants, des prêtres et des religieux. Il y a aussi, parmi ces mêmes personnes, des professionnels compétents qui administrent le tourisme sexuel international qui comporte la prostitution infantine, la pornographie infantine, le trafic d'enfants à des fins sexuelles. Les participants à notre colloque sur la globalisation qui s'est tenu au Sri Lanka, ont rencontré des victimes de ce tourisme sexuel, et aussi des hommes et des femmes dévoués qui luttent contre ces maux qui infestent l'industrie du tourisme.

La santé

Un rapport sur l'*État des Enfants dans le Monde*, 1998, dit que douze millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans des pays en voie de développement. Les causes de ces morts sont la faim et la malnutrition, le SIDA, la malaria, la diarrhée, des infections communes et dont on peut se protéger,

l'indifférence face à l'immunisation, l'eau polluée et la pauvreté générale.

Selon le rapport des Nations Unies d'octobre 1998, la malaria atteint des proportions d'épidémie, tuant près d'un million de personnes chaque année. Un enfant meurt de cette maladie toutes les trente secondes. Globalement, la malaria tue trois mille enfants de moins de cinq ans chaque jour, un taux de mortalité plus élevé que le SIDA.

Au cours de l'année écoulée la télévision a fait entrer dans nos communautés la vision d'enfants mourant de faim au Soudan ou dans d'autres pays du monde. Que des enfants meurent aujourd'hui faute de nourriture est une tragédie aux proportions scandaleuses. Au problème de la famine nous devons ajouter celui de la malnutrition, qui empêche non seulement la croissance physique mais aussi la croissance intellectuelle.

Les handicaps physiques et mentaux.

Au cours des années j'ai eu l'occasion de visiter un nombre d'institutions pour enfants, adolescents ou adultes handicapés, aussi bien handicapés mentaux que physiques, partiellement ou totalement abandonnés. Les Frères tiennent quelques-unes de ces institutions, la condition de beaucoup de ces handicapés défie toute description. Certains sont victimes de sévices physiques ou sexuels et/ou

d'alcoolisme. Quand j'ai demandé aux Frères ce qu'il en était des contacts que les parents avaient avec leurs enfants, ils m'ont répondu, à ma consternation: "Très peu, si même il y en a". Quand j'ai demandé pourquoi des adultes handicapés sont présents dans les centres conçus pour enfants et adolescents, ils ont répondu, ils sont ici parce qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller. Ces personnes handicapées sont "privilegiées" en ceci qu'elles ont des gens qui les aiment et s'occupent d'eux. Combien d'autres laisse-t-on mourir, abandonnées et privées d'amour!

L'analphabétisme

Un rapport de l'UNICEF pour 1999 dit qu'un milliard de personnes, aujourd'hui, sont analphabètes. Les deux tiers sont des femmes, un sixième des enfants. Une personne sur six ne sait ni lire ni écrire. Cent trente millions d'enfants d'âge d'école primaire ne sont pas scolarisés. Vingt autres millions ne terminent pas les quatre années de scolarité, le minimum requis pour être considéré comme "sachant lire et écrire". Par conséquent cent cinquante millions d'enfants peuvent être considérés comme analphabètes. Dans les pays en voie de développement économique, 25% des enfants sont privés de leur droit à l'étude. Les familles pauvres, fréquemment, n'autorisent qu'un seul enfant à aller en classe; presque toujours un garçon. Un autre problème est la qualité de l'enseignement, il est souvent très faible. L'UNESCO demande la forma-

tion pour l'alphabétisation des femmes africaines et la multiplication d'"écoles itinérantes", telles les vingt-six camions-écoles que nous, lasalliens, avons en France pour les gens du voyage.

Le travail des enfants

Une publication récente montre la photo d'un enfant travaillant en usine qui somnole devant une boîte de balles de base-ball qu'il doit coudre. L'idée m'est venue à l'esprit que quelqu'un voulait punir cet enfant alors que les autres enfants du même âge jouaient à lancer et frapper ces balles.

Un rapport UNICEF déclare que dans les pays en voie de développement, 25% des enfants entre 5 et 14 ans travaillent. Des estimations disent que deux cent cinquante millions d'enfants travaillent. Plus de la moitié d'entre eux travaillent neuf heures par jour ou davantage. Des dizaines de millions travaillent dans des conditions épouvantables et à gros risques comme prostitués, travailleurs esclaves dans des usines ou des plantations, vendeurs de rue, travailleurs domestiques emprisonnés et dissimulés.

Les enfants et les conflits armés

L'UNICEF déclare que durant la dernière décennie deux millions d'enfants sont morts dans des conflits armés. Amnesty International dit que les partisans ciblent de plus en plus sur les enfants soit parce qu'ils viennent de certaines régions géographiques, soit à

cause de la politique, de la religion, de l'origine ethnique de leur famille. Quarante-cinq millions ont été mutilés, douze millions laissés sans abri, dix millions traumatisés, un million rendus orphelins. Selon Amnesty plus de 100 millions de mines antipersonnel ont été posées dans plus de cinquante pays. Quarante-vingt-dix pour cent de ceux qui ont été tués par des mines étaient des civils, un tiers d'entre eux des enfants. Jean-Paul II exprime sa stupéfaction "on assiste aujourd'hui à un paradoxe incroyable et inhumain... on n'a cessé de semer d'autres mines même en des lieux déjà assainis." (*Message, Journée mondiale de la Paix*, 11)

Dans leur livre bien documenté, *Children, the Invisible Soldiers* (Les enfants, soldats invisibles), Rachel Brett et Margaret McCallin estiment que deux cent cinquante mille enfants de moins de dix-huit ans se trouvent dans les forces armées des gouvernements ou dans des groupes d'opposition armée. Il est impossible d'être plus précis parce qu'ils sont "invisibles" c'est-à-dire, ceux qui les emploient leur nient toute existence. Les enfants sont plus faciles à recruter que les adultes, que ce soit par la persuasion ou par la force. Comme soldats, ils sont utilisés comme combattants parce qu'il y a moins de risques qu'ils discutent les ordres et il y a plus de chance qu'ils soient téméraires. Certains enfants ont été recrutés comme rebelles ou forces d'opposition dès l'âge de neuf ans. Une publication du *Service des Réfugiés des Jésuites*

dit que des enfants entre douze et seize ans constituent 85% des forces rebelles dans certains pays. Le rapport dit que les enfants sont entraînés à s'entre-tuer pour briser leur résistance à commettre des atrocités. Les filles sont régulièrement violées et utilisées comme esclaves sexuelles, comme récompense ou comme appât pour les soldats. Une bande révolutionnaire notoire de guérilleros a écrit un manuel pour des enfants de dix ans. Ces guérilleros ont formé des générations de jeunes révolutionnaires par le moyen de ce livre.

Souvent quand les conflits armés se terminent les anciens enfants soldats, désorientés, sans emploi et toujours armés, sont abandonnés à eux-mêmes dans les rues et finissent souvent en hors-la-loi.

La violence des jeunes

Ce que j'ai dit jusqu'à présent pourrait donner l'impression que je pense que la défense des droits des enfants concerne presque exclusivement les enfants des pays en voie de développement. Rien ne peut être plus éloigné de la vérité. Les problèmes dans les pays économiquement développés sont énormes.

Des meurtres commis par les mineurs se produisent avec une fréquence alarmante. Des meurtres de masse dans un certain nombre d'écoles dans deux de ces pays ces dernières années ont choqué le monde. Expliquer le phénomène d'enfants et d'adolescents qui tuent

n'est pas facile. Cependant, l'accès facile aux armes est sans contredit un facteur important. Le fait que les pays dans lesquels les armes sont faciles d'accès connaissent le plus fort pourcentage de meurtres ne peut pas être considéré comme une coïncidence.

Des écoles dans certains pays, des écoles d'état en particulier, connaissent une absence de discipline et même de la violence. Aussi incroyable que cela paraisse, la police professionnelle assure des fonctions normales de sécurité et de discipline dans certaines écoles. Beaucoup de jeunes ne sont pas motivés et restent à l'école contre leur volonté. Je pense que la scolarité obligatoire est une bonne politique, si les programmes scolaires sont adaptés aux capacités et aux besoins des jeunes et si les maîtres sont à la fois capables et dévoués. Autrement l'école n'a pas de sens. Les jeunes ne ressentent plus le plaisir d'apprendre. En outre, le taux élevé de chômage dans certains pays conduit certains adolescents à la conclusion que l'instruction ne fera pas ou peu de différence. Il n'est pas surprenant que tant de jeunes abandonnent l'école.

Les infractions des jeunes

La recherche montre qu'aujourd'hui les heures les plus dangereuses pour les enfants, dans les pays industrialisés, sont les heures d'après la classe, quand les deux parents sont encore au travail. Les rapports de police dans un pays révèlent qu'on compte plus de 50% des infractions des jeunes pendant les heures

d'après la classe. Certaines écoles essaient de faire face à cette situation en assurant des possibilités de jeu ou d'étude après la classe. Ces programmes sont essentiels. Néanmoins, beaucoup d'écoles n'ont pas d'activités de ce genre ou les ont éliminées pour des raisons budgétaires. Les agences privées offrent de plus en plus de services, mais leur coût élevé les mettent hors de la portée des familles pauvres.

Des enquêtes dans une zone révèlent qu'en moyenne le jeune passe neuf cents heures par an à l'école et mille cinq cents heures à regarder la télévision. Beaucoup de parents ont renoncé à contrôler ce que regardent leurs enfants. Les programmes montrent des comportements sexuels explicites, utilisent un langage vulgaire, et des attitudes immorales et de violence. Les producteurs de ces programmes visent d'une façon délibérée - et c'est scandaleux - les enfants et les adolescents. Ils justifient ces programmes, en disant qu'ils ne sont que le miroir de la société contemporaine. Certains parents admettent, à contrecœur, que ces programmes reflètent la réalité. Ils disent qu'entrer en conflit avec leurs enfants au sujet de la télévision est inutile, "étant donné l'humeur anti-sociale, le langage horrible, et les insinuations sexuelles que les jeunes entendent partout ailleurs." La télévision, bien sûr, n'est pas le seul problème. Les films, la musique, et maintenant aussi Internet rendent directement accessible ce matériel inapproprié.

Essentiellement lié aux infractions des jeunes, est le problème de la prison. Des prisons surchargées et des conditions de vie et des traitements inhumains dans beaucoup de pays empêchent toute réhabilitation et produisent un effet contraire.

Refuser aux enfants leur enfance

Dans tout ce qui a été dit ci-dessus nous observons un dénominateur commun: les sociétés, nations, gouvernements, citoyens, violent les droits des enfants en ne leur permettant pas d'être des enfants. Le profond respect des enfants exige que nous les prenions comme ils sont et les aidions à se transformer en enfants qu'ils doivent être et ont le droit d'être. Le Cardinal William Keeler a sévèrement critiqué les sociétés qui refusent aux enfants leur enfance, leur franchise, leur innocence, et leur sens d'émerveillement. "Une culture qui raille, menace, étouffe ou tue cette innocence et ce sens de l'émerveillement est une culture qui mérite un jugement sévère."

Je conclus cette section par une histoire poignante. Vous pourrez tirer vos propres conclusions.

Une ville de 13 000 habitants a connu le suicide de huit adolescents au cours des trois dernières années. L'un d'eux, un garçon de quinze ans, s'est tué d'un coup de feu dans sa chambre avec le revolver de son père. C'était juste avant Noël.

Il laissait une note pour ses parents, qui vivaient séparés depuis dix ans: "Je ne sais vraiment que dire dans ces "fichues" choses, mais je veux que vous sachiez que je vous aime maman et papa. Je ne suis pas maintenant en leçon d'anglais aussi mon orthographe n'a pas besoin d'être parfaite". Il demandait à sa mère "de cesser de fumer" et demandait à ses parents de se remarier. "Prenez bien soin de mon chat... Je mets aussi mon testament dans cette lettre". Il laissait une collection de photos d'étoiles sportives à un ami, son fusil à air comprimé à un autre. A encore un autre il laissait son équipement sportif préféré, disant qu'il était dans son sac à dos et avait besoin d'être lavé. Il ne disait rien de la raison pour laquelle il se donnait la mort.

II. LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS

Frères, je pense qu'il est utile de vous donner une information de base sur la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, la *Convention des Droits de l'Enfant* et le *Sommet mondial pour l'Enfance*.

Il y a cinquante ans les Nations Unies adoptèrent la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, un événement de grande importance. Ce document historique reconnaît la dignité de tous les membres

de la famille humaine et celle de leurs droits égaux et inaliénables. Cette reconnaissance, selon la déclaration, constitue les bases de la liberté, de la justice et de la paix. Puisque tous les êtres humains sont nés libres et égaux en dignité et en droits, ils doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Malgré cette belle expression, cependant, la société dans son ensemble n'a pas donné la priorité requise, ou du moins une priorité suffisante, à la nécessité de faire du respect des droits de l'homme un principe d'importance fondamentale. Nous venons de réfléchir sur une longue liste de violations de la dignité humaine, tout spécialement de la dignité humaine des enfants. La question que le Saint-Père traite dans son *Message, Journée mondiale de la Paix* me revient à l'esprit: "Combien d'enfants exploités ne savent même pas qu'ils ont des droits"!

Les enfants ont tous les droits exprimés dans la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. Néanmoins, les Nations Unies, et c'est à son crédit, a fait faire à cette déclaration un pas en avant en 1989, en adoptant la *Convention sur les Droits des Enfants*. Ce document, qui définit des principes universels et établit des normes pour le statut des enfants, est le fruit de dix années de consultations et de projets. A la date d'aujourd'hui, cent quatre-vingt-sept sur cent quatre-vingt-treize pays l'ont ratifiée. C'est

l'instrument en loi internationale sur les droits humains qui a été le plus largement ratifié.

Comme traité international la *Convention sur les Droits de l'Enfant* a force de loi. Ses prescriptions lient légalement les gouvernements qui la ratifient. C'est donc différent d'une simple déclaration ou affirmation de principes. L'UNICEF l'appelle unique en ce qu'"il est le premier instrument international de force légale qui incorpore toute la gamme des droits de l'homme, les droits politiques et civils aussi bien qu'économiques, sociaux et culturels des enfants, donnant ainsi à tous les droits une importance égale." La convention établit des niveaux légaux et moraux minimum. Les gouvernements qui l'ont ratifiée se sont engagés à la mettre en oeuvre et ont assumé l'obligation légale et morale de faire avancer la cause des droits de l'enfant par des mesures administratives, législatives et juridiques.

Ce qu'exige la Convention

La *Convention des Droits de l'Enfant* est un document de dix-huit pages. On peut la trouver aux Nations Unies, dans les organisations des Droits de l'homme et sur Internet. Voici les prescriptions les plus importantes, sans entrer dans le détail. La convention exige que les nations garantissent que les enfants jouissent des pleins droits:

- *Le droit à la survie*: nourriture, habillement, logis, soins médicaux...

- *Le droit de se développer*: un niveau de vie adéquat pour un développement physique, mental, spirituel, moral et social; éducation, jeu, vie culturelle, liberté de pensée, de religion...
- *Le droit à la protection*: de la discrimination, de l'exploitation, de la cruauté, des abus de justice, de la séparation arbitraire de la famille, des effets nocifs des conflits armés...
- *Le droit à participer dans la société*.

Suite à l'adoption de la *Convention des droits de l'enfant* en 1989, les Nations Unies ont organisé en 1990 le *Sommet mondial de l'Enfance*. Soixante-et-onze chefs d'états ont produit une *Déclaration mondiale* et un *Plan d'action* et se sont engagés à travailler pour le développement physique et mental des enfants. Les convention, déclaration et plan d'action demandent un progrès significatif avant l'année 2000. En 2001, une session spéciale de l'Assemblée générale fera une évaluation des buts du "sommet" qui auront été atteints.

III. SAISI PAR LA SITUATION DES ENFANTS PAUVRES ET ABANDONNÉS

Le Frère José Pablo Basterrechea, mon prédécesseur, avait l'habitude de rappeler aux Frères et aux Partenaires lasalliens qu'ils ne doivent pas "porter le nom de La Salle en vain". Ce qu'il voulait dire c'est que nous devons éviter attentivement et

sans ménager nos efforts, une interprétation de notre héritage lasallien qui soit partielle ou fragmentée. Deux “tentations” se présentent immédiatement à l’esprit. La première est de minimiser la dimension religieuse de notre mission, en cédant trop complaisamment à l’indifférence religieuse parmi nos jeunes. La seconde est de minimiser la préférence de l’Institut pour l’éducation des enfants et des jeunes qui sont pauvres, et d’abord économiquement pauvres. Je veux me centrer aujourd’hui sur cette deuxième tentation, mais en réalité les deux dimensions sont inséparables. Notre amour pour les enfants pauvres, et notre engagement éducatif en leur faveur naissent de notre consécration baptismale et religieuse.

Notre *Règle* lie d’une façon concise et poignante la conscience progressive que La Salle a prise de la situation des enfants pauvres avec l’origine et le développement de l’Institut. A mesure qu’il devint conscient, par la grâce de Dieu, de la détresse humaine et chrétienne des “enfants des artisans et des pauvres”, il fut “saisi” par leur abandon et leur délaissement. Notre fondateur répondit positivement aux inspirations qu’il reconnut comme venant de Dieu: il fonda une communauté d’hommes associés pour répondre aux besoins des jeunes “pauvres et loin du salut”. (Paraphrase, *Règle*, 1,11,47)

Dans la seconde des méditations que La Salle écrivit pour le temps de la retraite, il décrit les enfants

que les Frères sont appelés à éduquer, des enfants peu différents de ceux que j’ai décrits plus haut dans cette lettre. Il dit que les artisans et les pauvres laissent trop souvent leurs enfants “vivre à leur liberté comme des vagabonds.” Ils ne peuvent pas aller à l’école parce que leurs parents n’ont pas les moyens de payer les maîtres. Parce que leurs pères et leurs mères travaillent hors de chez eux, les enfants sont laissés à eux-mêmes. Habitué à l’oisiveté, ils trouvent difficile de s’appliquer au travail quand le moment vient d’y aller. En outre, à cause de l’influence des “mauvais compagnons” ils contractent des habitudes de péché qu’il n’est pas facile de déraciner. Pour remédier à cet inconvénient, Dieu a établi les Écoles chrétiennes. On apprend à ces enfants à lire, à écrire et leur religion, toujours gratuitement. Ils sont toujours occupés et en état d’être employés au travail quand vient le moment. (*Méd.* 194,1)

“Vous devez regarder les enfants que vous êtes chargés d’instruire, comme des orphelins pauvres et abandonnés. En effet, quoique la plupart aient un père sur la terre, ils sont cependant comme n’en ayant point, et comme abandonnés à eux-mêmes pour ce qui regarde le salut de l’âme; c’est pour cette raison que Dieu les met en quelque façon sous votre tutelle. Il les regarde en pitié, et prend soin d’eux comme étant leur protecteur, leur appui et leur père, et ce soin, c’est sur vous qu’il s’en décharge. Ce

Dieu de bonté vous les remet entre les mains, se chargeant de leur donner tout ce que vous lui demanderez pour eux: la piété, la modestie, la retenue, la pureté, l'éloignement des compagnies qui pourraient leur être dangereuses." (*Méd* 37,3)

De La Salle et les premiers Frères se sont très clairement compris comme des hommes appelés tout d'abord à l'éducation des enfants pauvres, abandonnés et marginalisés. Dans sa méditation émouvante pour le jour de Noël, notre Fondateur, employant la première personne et non la seconde, écrit:

"Nous sommes de pauvres Frères, oubliés et peu considérés des gens du monde: il n'y a que les pauvres qui nous viennent chercher; ils n'ont rien à nous présenter que leurs coeurs." (*Méd.* 86,2)

Nous savons bien, Frères, que notre vocation n'est pas seulement de diriger des écoles de haut niveau ni de haute qualité professionnelle. Notre vocation est de donner une éducation humaine et chrétienne aux jeunes, en particulier aux jeunes qui sont pauvres. (*Règle*, 3) Conscient de la détresse humaine et spirituelle de beaucoup d'enfants et profondément ému par elle, La Salle a modelé sa vie sur celle du Christ: "Jésus s'est rapproché tout spécialement de ceux qui sont en marge de la société, et leur a manifesté un intérêt particulier"... il leur a permis "de faire

l'expérience de la libération dès maintenant" ... il les a fait "se sentir aimés par Dieu, révélant ainsi sa tendresse pour les nécessiteux." (*Redemptoris Missio*,14)

Pourrions-nous nous décrire aujourd'hui comme La Salle se décrit lui-même et décrit ses premiers Frères? La plupart d'entre nous ne le pourrions pas. Néanmoins, dans certaines régions de l'Institut l'éducation des jeunes pauvres est en fait une "priorité effective." (*Règle*, 40a) En outre, dans l'ensemble de l'Institut nous avons multiplié d'une façon significative le nombre d'écoles et de centres conçus pour l'éducation des enfants et des jeunes qui sont pauvres. En 1990, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a attribué à l'Institut le prix NOMA. Cette récompense reconnaissait la contribution extraordinaire que l'Institut a faite, pendant les trois cents ans de son histoire, à l'éducation de base des enfants pauvres, des jeunes et des adultes analphabètes. Le Bulletin de l'Institut n° 234 rend compte de cette attribution du prix NOMA et décrit beaucoup d'initiatives des Frères et des partenaires lasalliens dans le monde.

IV. SELON LES BESOINS DU ROYAUME DE DIEU

Aujourd'hui l'Institut est "attentif aux nécessités éducatives des pauvres qui aspirent à prendre

conscience de leur dignité d'hommes et de fils de Dieu, et qui cherchent à la faire reconnaître, l'Institut crée, renouvelle et diversifie ses oeuvres **selon les besoins du Royaume de Dieu.**" (*Règle*, 11)

Frères, l'expérience de notre Fondateur nous éclaire et nous inspire de nous engager à éduquer les enfants pauvres et à les soutenir dans leur recherche d'une vie dans la dignité. Nous nous efforçons aujourd'hui d'établir, de renouveler et de diversifier nos efforts apostoliques *selon les besoins du Royaume de Dieu*. Le dernier chapitre de cette lettre pastorale sera centré sur le renouveau de nos engagements actuels et sur de nouvelles initiatives apostoliques. Dans ce chapitre-ci je réfléchis sur le passage en italique: *selon les besoins du Royaume de Dieu*. Je pense que l'idée du *Royaume de Dieu* peut servir comme excellent cadre pour approfondir notre compréhension de la mission lasallienne. Plus spécifiquement, elle peut aider à situer la défense des enfants et de leurs droits humains dans un cadre théologique et ecclésial. Mais que signifie exactement le Royaume de Dieu? Qu'exige-t-il de nous?

La Salle dit que notre emploi est honorable aux yeux de Dieu "parce qu'il sert à étendre son Royaume". Quand nous nous consacrons à cette mission avec zèle, il dit, "Dieu nous récompensera même dès le temps présent." Ailleurs il nous exhorte à nous consacrer à "faire régner Dieu dans vos coeurs et dans ceux des

autres." (*Méd* 143.3, 207.1, 67.2) Le Fondateur fait donc référence au Royaume de Dieu. Néanmoins, il ne donne pas à ce concept l'attention dont il bénéficie chez beaucoup de penseurs aujourd'hui. Le Pape Jean Paul lui-même consacre un long chapitre à ce sujet dans son importante encyclique, *Redemptoris Missio*.

L'article 11 de la *Règle*, dont j'ai cité des extraits ci-dessus, présuppose que l'injustice et les affronts à la dignité humaine soufferts par beaucoup d'enfants sont incompatibles avec "ce qu'exige le Royaume de Dieu." En conséquence, nous devons évaluer et, dans la mesure où c'est nécessaire, réviser nos activités apostoliques pour répondre plus efficacement aux besoins des enfants qui sont empêchés de vivre selon "ce qu'exige le Royaume de Dieu." L'école lasallienne ou les autres types de centres doivent être "un signe du Royaume." Leurs orientations, leur atmosphère et la qualité des relations doivent signifier la communion interpersonnelle que le Royaume de Dieu exige. L'Église est le "sacrement du salut pour tous." (*RM*, 20). Comme communauté internationale dans l'Église, la Famille lasallienne doit maintenir et créer des écoles et des centres qui soient des "moyens de salut." (*Règle*, 3)

Dans le premier chapitre de la *Règle*, consacré au but et à l'esprit de l'Institut, nous lisons que "dans la foi, les Frères, *coopérateurs de Jésus-Christ*, consacrent toute leur existence à l'édification du Royaume de Dieu par le service éducatif." (*Règle*, 5)

Nous nous engageons à la “libération” des enfants opprimés, non parce que nous sommes des activistes sociaux, mais parce que nous sommes Frères des Écoles Chrétiennes. Notre vocation, par sa nature même, exige un tel engagement. “Nous croyons que la communauté existe en fonction du Royaume que nous devons rendre visible à travers des signes de foi, de fraternité, de vie simple, d’ouverture aux autres et de disponibilité.” (*Circ.435*, p.55)

Dieu veut, par conséquent, que nous consacrons notre existence entière à la construction du Royaume de Dieu. Notre engagement est évidemment plus vaste que la promotion de la dignité humaine des enfants. Mais, il est incomplet si cette dimension manque. L’article 69 lie très joliment l’engagement à bâtir le Royaume de Dieu avec l’oraison:

“Chaque jour les Frères montent à Dieu par l’oraison, comme des apôtres responsables du salut de ceux qui leur sont confiés. Ils espèrent ainsi recevoir du Seigneur la liberté du coeur et le discernement des esprits qu’exige leur ministère et les grâces dont ils ont besoin *pour travailler utilement à l’oeuvre du Royaume.*” (*Règle 69*, caractères italiques ajoutés)

Le Royaume de Dieu

Après avoir reçu le Saint Esprit à son baptême, Jésus traverse la Galilée prêchant l’Évangile et disant que le Royaume de Dieu est proche. Il exhorte les gens

à se repentir et à croire à l’Évangile. Il proclame le Royaume par ce qu’il dit, par ce qu’il fait, et surtout, par ce qu’il est. Proclamer et établir le Royaume est le but de sa mission: “Il faut que je prêche l’Évangile du Royaume de Dieu; car j’ai été envoyé pour cela.” (*Lc 4:43*)

Le Royaume de Dieu “est proche”, c’est-à-dire, déjà à nos côtés et à l’oeuvre au milieu de nous. Jésus lui-même révèle ce Dieu qui règne. Il s’adresse à Dieu par l’appellation intime *Abba*, Père. Par des paraboles il décrit ce Père comme sensible aux besoins et aux souffrances de chaque être humain, comme plein d’amour et de compassion, comme accordant le pardon. On entre dans le Royaume de Dieu par la foi et la conversion et non à cause d’une appartenance ethnique. Dieu invite chaque personne à “se repentir” et à “croire”. (*Redemptoris Missio*, 13)

Jésus, graduellement, révèle les caractères et les exigences du Royaume par ses paroles, ses actions, et sa propre personne. “Le Royaume vise à transformer les relations humaines; il grandit graduellement à mesure que les gens lentement apprennent à aimer, à pardonner et à être au service les uns les autres... La nature du Royaume est de communion entre tous les êtres humains, entre eux et avec Dieu... Le christianisme est ouvert à la fraternité universelle, car tous les hommes et toutes les femmes sont fils et filles du même Père et frères et soeurs dans le Christ.” (*RM 14,15,43*)

Le Royaume par conséquent est destiné à tous. Dieu appelle toutes les personnes à en être membres y compris celles qui sont en marge de la société. Jésus s'approche spécialement de ces dernières:

"Il proclame qu'il a été envoyé pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. A tous les rejetés et à tous les méprisés, il déclare: "Heureux vous les pauvres"; de plus il amène ces marginaux à vivre déjà une expérience de libération: il demeure avec eux, il va manger avec eux, il les traite comme des égaux et des amis, il leur fait sentir qu'ils sont aimés de Dieu et révèle ainsi l'immense tendresse de Dieu envers les plus démunis et les pécheurs." (RM, 14)

Selon le Pape, la libération et le salut apportés par le Royaume de Dieu ont des dimensions spirituelles et physiques. La guérison et le pardon sont des gestes caractéristiques de la mission de Jésus. Il manifeste sa grande compassion face à la détresse humaine. Les guérisons sont des signes du salut spirituel, de la libération du péché. Ce sont des signes que le Royaume de Dieu est arrivé.

Jean Paul II dit que: "l'Église n'est pas à elle-même sa propre fin, car elle est ordonnée au Royaume de Dieu dont elle est germe, signe et instrument. Mais alors qu'elle est distincte du Christ et du Royaume, l'Église est unie indissolublement à l'un et à l'autre." L'Église est au service du Royaume. Elle appelle à la

foi et à la conversion, établit des communautés de foi chrétiennes, est signe et promotrice des valeurs évangéliques. L'Église contribue à la construction du Royaume par "son témoignage et par ses activités, comme le dialogue, la promotion humaine, l'engagement pour la justice et la paix, l'éducation et le soin des malades, l'assistance aux pauvres et aux petits... Construire le Royaume signifie travailler pour la libération du mal sous toutes ses formes... L'Église est appelée à rendre son témoignage au Christ en prenant des positions courageuses et prophétiques face à la corruption du pouvoir politique ou économique." (RM, 18,20,15,43)

Le Royaume de Dieu et la mission lasallienne

Frères nous nous consacrons totalement à la construction du Royaume de Dieu comme coopérateurs, ministres, collaborateurs, ambassadeurs de Jésus-Christ. La Salle dit que nous devons "représenter" Jésus. Nos élèves doivent pouvoir reconnaître le Christ en nous et recevoir notre enseignement comme si Jésus-Christ les enseignait. Jean Paul II utilise un langage semblable quand il parle des personnes consacrées: "Les personnes consacrées rendent visibles, par leur consécration et leur total don de soi, la présence amoureuse et salvifique du Christ." (*Vita Consecrata* 76) Dieu veut que nous "re-présentions" ce Jésus qui "était si rempli de la compassion même de Dieu et de son amour que tout cri de souffrance ou

d'humilité attirait de sa part une réponse immédiate de guérison et de restauration.” (Donald Senior, *Jesus, a Gospel portrait*, p.116)

En réponse à la mission qu'il a reçue de son Père, Jésus s'est consacré à la proclamation et à l'établissement du Royaume de Dieu. Parce que nous sommes “devenus Christ”, nous aussi nous nous consacrons à la proclamation et à l'établissement du Royaume de Dieu. Puisque la nature du Royaume est “communion entre tous les êtres humains, les uns avec les autres et avec Dieu”, nous construisons le Royaume de Dieu quand nous travaillons à la fraternité universelle. La théologie du *Royaume de Dieu*, par conséquent, nous procure, et à nos collaborateurs aussi, un cadre très utile pour comprendre notre mission lasallienne,

Nous contribuons à la construction du Royaume par l'éducation humaine et chrétienne de 800.000 jeunes environ dans plus de quatre-vingts pays. Ils appartiennent à une diversité fascinante de races, de nationalités, de cultures, d'héritages ethniques, de langues, de religions. Certains pays sont bien ou modérément développés économiquement, d'autres sont modérément ou extrêmement pauvres. Certains pays bénéficient d'une paix et d'une stabilité relatives, d'autres souffrent de la violence ou même de la guerre. Nous nous efforçons d'aider les jeunes de toutes ces nations à se développer selon leurs dons et leurs tal-

et leurs talents personnels, quels qu'ils soient. En même temps, nous les aidons à apprendre à être des fils et des filles de Dieu fidèles, des frères et des soeurs entre eux et des frères et des soeurs pour les autres.

Comme je l'ai écrit il y a plusieurs années, nous avons des jeunes dans notre monde lasallien aujourd'hui, souvent dans la même école ou le même centre, qui “vivent” leur foi catholique, et d'autres qui ne le font pas, des jeunes qui sont chrétiens mais pas catholiques, des jeunes qui professent d'autres religions mondiales ou locales, des jeunes qui sont indifférents ou même hostiles à toute religion “organisée”. Dans cette variété de situations, l'Église reconnaît “le dialogue” et “la proclamation” comme des expressions distinctes de l'évangélisation mais liées entre elles. Les écoles lasalliennes sont des écoles catholiques, et, pour cette raison même, sont des endroits où les enseignants acceptent tous les jeunes, quelles que soient leur race, leur culture, leur situation économique, leur croyance ou leur absence de croyance. Le respect affectueux qu'ils manifestent pour leurs élèves est la première étape du dialogue. Comme Jean Paul II le dit:

“L'Église, précisément parce qu'elle est catholique, est ouverte au dialogue avec tous les autres Chrétiens, avec ceux qui suivent des religions non-chrétiennes, et aussi avec tous les peuples de bonne volonté (p.141) ... Le Christ

veut éveiller la foi dans les coeurs des hommes... mais il veut cela dans le plein respect de la dignité humaine. Dans la recherche même de la foi une foi implicite est déjà présente, et, par conséquent, la condition nécessaire pour le salut est déjà remplie.” (*Franchir le seuil de l’espérance*, pp. 141, 193)

Comprendre le Royaume de Dieu comme “communauté de tous les êtres humains entre eux et avec Dieu” nous aide, par conséquent, à reconnaître la défense des enfants et de leur dignité humaine comme des dimensions intégrales de notre consécration totale à Dieu comme disciples de Jean-Baptiste de La Salle. Le Pape déclare que “construire le Royaume signifie travailler pour la libération du mal sous toutes ses formes” et mentionne explicitement la nécessité de “l’aide aux pauvres et aux enfants... L’Église est appelée à partager avec les pauvres et les opprimés de toute sorte.” Il invite tous les catholiques “à faire une révision de vie sincère dans le sens de la solidarité avec les pauvres.” En outre, face au pouvoir politique ou économique qui exploite et viole les droits humains des enfants, l’Église doit prendre une “position courageuse et prophétique.” (*RM*, 15, 20, 60, 43)

V. LA DÉFENSE DES ENFANTS. UN NOUVEL OBJECTIF POUR LA MISSION LASALLIENNE

Nouvelles réponses à de nouveaux problèmes

“Il est donc nécessaire d’ouvrir son âme aux suggestions intérieures de l’Esprit, qui invite à saisir en profondeur les desseins de la Providence. L’Esprit appelle la vie consacrée à élaborer de nouvelles réponses aux problèmes nouveaux du monde d’aujourd’hui. Ce sont des appels de Dieu que seules des âmes habituées à chercher en tout la volonté de Dieu savent recevoir avec fidélité, puis traduire avec courage, par des choix qui s’accordent avec le charisme originel et avec les exigences de la situation historique concrète.” (*VC*, 73)

Cette demande du Saint-Père est cohérente avec les orientations que l’Institut a prises depuis le 39ème Chapitre général. La *Déclaration* dit qu’un des premiers objectifs est de “reconnaître, comprendre les appels des jeunes de notre temps et y répondre.” (*Décl.* 23,3) Ce document prophétique déclare aussi que “la solidarité avec les hommes d’aujourd’hui, l’attention aux appels de l’Église, et la fidélité aux intentions spécifiques du Fondateur nous désignent clairement les pauvres comme ceux vers qui nous sommes envoyés de préférence.” (*Décl.* 28) La *Règle* nous

appelle à être attentifs aux nécessités éducatives des pauvres et sensibilisés à leurs droits et à leur lutte pour vivre dans la dignité comme êtres humains et comme enfants du Royaume de Dieu. Plus qu'être attentifs, nous devons créer de nouvelles oeuvres et renouveler celles qui existent en réponse à ces besoins. (*Règle*, 11)

Le 42ème Chapitre général

Notre dernier Chapitre général nous presse "d'aller vers" ceux qui n'ont pas les moyens d'apprendre et d'assumer leur place dans la société à cause de la famine, de la guerre, de l'oppression..., d'aller vers ceux qui sont victimes des troubles économiques ou politiques et qui souffrent la violence des spasmes d'un monde troublé - chômage, toxicomanie, SIDA, suicide. Le Chapitre appuie la position des Frères qui appellent à un "retour délibéré vers ceux qui sont le plus affectés par l'injustice collective". Il nous presse de promouvoir la *Convention des Droits de l'Enfant*, de travailler d'une façon constructive et efficace contre l'analphabétisme, qui bloque le développement, empêche l'intégration sociale, heurte la dignité, condamne des millions au désespoir, contribue à des explosions de violence et engendre une passivité dégradante. (*Circ 435*, pp. 19, 20, 23)

Plus haut j'ai mentionné les cinq colloques, organisés pour répondre à une proposition du Chapitre.

Les colloques ont porté sur les familles, la globalisation, l'urbanisation, les nouvelles technologies de l'information, et la communication de la foi. Dans chaque colloque, les enfants et les jeunes furent au centre, les enfants pauvres d'une façon toute particulière.

La thèse de cette lettre

La thèse de cette lettre pastorale est que la situation des enfants pauvres dans le monde d'aujourd'hui est un scandale inexprimable, et que notre charisme lasallien nous invite à faire de la solidarité avec les enfants qui sont délaissés, abandonnés, marginalisés et exploités un objectif particulier de notre mission.

Cette position est cohérente avec celle du Pape quand il appelle les hommes et les femmes consacrés "à s'occuper de ce que le monde néglige, à répondre généreusement et avec audace, même par des actions nécessairement limitées, aux nouvelles formes de pauvreté surtout dans les lieux les plus reculés." (*VC*, 63) Jean Paul II a écrit ces mots alors qu'il réfléchissait à l'impact que la diminution numérique a sur les activités apostoliques actuelles et même sur l'avenir de certains Instituts. Ce contexte explique les mots "même par des actions nécessairement limitées". Cependant, considérée dans le contexte de la "mission partagée" et de la force que représentent 67 000 enseignants lasalliens et plusieurs milliers d'autres

partenaires, notre réponse aux besoins des enfants pauvres peut se faire “sur une grande échelle”.

La *Déclaration* dit que l’Institut trouvera dans son attention aux besoins des jeunes d’aujourd’hui “une indispensable source de renouveau”. (*Décl*, 23.1) Nous, Frères des Écoles Chrétiennes, et tous les autres membres de la Famille lasallienne, devons être solidaires des enfants désavantagés, au niveau local, national et international, clairement identifiés avec eux dans leur lutte et agissant pour eux d’une façon créative et efficace par notre mission d’éducation humaine et chrétienne. Cet objectif peut nous permettre d’apporter une contribution majeure à la quête de justice pour les enfants. En même temps il peut être une source significative de renouveau de l’Institut et de la mission lasallienne.

Soeur Patricia Wittberg, sociologue, dit que “s’il doit y avoir une vie religieuse dans l’Église catholique au vingt-et-unième siècle, alors son charisme de base, la définition fondamentale de ce qu’elle est et de ce pourquoi elle existe, doit se faire l’écho de la plus profonde angoisse, discontinuité ou tension” d’au moins un aspect de la culture contemporaine. (*Paths to Re-Creating religious Communities*, p. 77) [Voies pour recréer des communautés religieuses]. Je pense qu’un aspect de la culture contemporaine qui provoque angoisse, frustration et colère est celui des enfants exploités et abandonnés.

Les expériences de ces quelques derniers jours confirment ma position. La police italienne a découvert l’existence d’enfants esclaves. Ce sont des enfants sans papiers qui sont entrés dans le pays clandestinement, avec des adultes qui sont devenus leurs “maîtres”. Il y a quelques jours la télévision italienne a projeté un film extraordinaire sur la vie de Iqbal Masih, le jeune Pakistanais que ses parents indigents vendirent pour des travaux forcés à l’âge de quatre ans. Il s’est échappé à l’âge de dix ans et a commencé à se prononcer contre l’esclavage des enfants et pour la liberté des enfants pakistanais. En 1995, des personnes, qui tiraient profit de cette aberration, l’ont brutalement assassiné. Il avait douze ans. De telles situations, et tant d’autres, sont des sources d’angoisse, de frustration et de colère.

Nous, Frères des Écoles Chrétiennes, devrions être à l’avant-garde de la lutte pour la justice pour les enfants dans cette situation. Cet objectif peut nous donner une nouvelle vie. Il attirera, je crois, à notre Institut, des jeunes courageux, généreux et idéalistes, qui croient en Jésus-Christ et sont prêts à le suivre comme religieux consacrés.

La solidarité avec les enfants pauvres.

La solidarité avec les enfants pauvres est une façon concrète de répondre à notre vœu d’association pour l’éducation des enfants pauvres. La solidarité nous

donne à tous une façon de vivre notre quatrième voeu, que nous soyons ou non en contact direct avec les jeunes pauvres. Il n'est pas suffisant que quelques Frères et partenaires lasalliens éduquent les pauvres. Tous les Frères et tous les partenaires lasalliens, quels que soient leur ministère particulier, doivent être solidaires avec les pauvres. "Il importe que chaque Frère fasse sienne la démarche de saint Jean-Baptiste de La Salle pour aller aux pauvres avec un coeur de pauvre". "Quel que soit leur type d'engagement, les Frères se voudront toujours solidaires des pauvres et de l'action de leur Institut en faveur des pauvres." (Décl. 34,2, 32.1)

Appelant solidarité une vertu chrétienne, Jean Paul II la définit comme "une détermination ferme et persévérante de s'engager pour le bien commun; c'est-à-dire, pour le bien de tous et de chaque individu, parce que nous sommes vraiment responsables de tous." (*Solicitud Rei Socialis*, 38,40) Cette lettre est un appel à nous tous, Frères et partenaires, à nous engager avec une détermination ferme et persévérante pour le bien des enfants qui sont victimes de la dépravation humaine.

Nous exprimons notre solidarité avec les enfants pauvres quand, en parole, en action et en qualité de présence, nous leur manifestons amour profond et respect. Dans la solidarité, nous nous efforçons de les aider à croître en "résilience". Les experts dans le soin des enfants défavorisés décrivent la "résilience"

comme la capacité de bien faire malgré le stress ou l'adversité. La résilience résiste à la destruction de l'esprit humain. Elle cultive la capacité de construire une vie positive malgré les circonstances difficiles.

Néanmoins, le souci des besoins des personnes individuelles et les activités apostoliques en faveur des pauvres "ne peuvent jamais dispenser des efforts pour instaurer un ordre social plus juste" visant à éliminer la pauvreté." (Décl. 30.3) En conséquence nous devons cultiver la conscience de nos élèves en leur enseignant la doctrine sociale de l'Église et en les encourageant "à participer activement au combat auquel l'Église invite les hommes pour la justice et pour la paix". Nous sommes obligés de les aider "à prendre une conscience concrète de la souffrance humaine" et de croître "de plus en plus au sens de la fraternité universelle." (Décl. 34.2,4)

La solidarité avec les pauvres, les enfants pauvres en particulier, doit être affichée clairement dans l'expression de la mission de chaque district, école, et oeuvre apostolique et dans leur projet annuel. Elle doit être évidente aussi dans le projet communautaire annuel et dans nos projets personnels. En outre, la solidarité avec les pauvres et avec les enfants délaissés doit devenir un facteur dominant et déterminant dans les décisions prises par les Visiteurs, les chapitres de district, les bureaux d'écoles ou d'administrateurs, les communautés religieuses et éducatives concernant la mission actuelle et future du district. (Décl. 34.2,4)

CIL 1999-2000

Frères, comme vous le savez, le thème de la prochaine session du Centre International Lasallien (CIL) est: *Frères en Association pour l'Éducation des pauvres*. Ce programme offrira les éléments habituels de renouveau personnel et communautaire aussi bien que l'occasion pour les participants d'explorer des façons de vivre notre quatrième voeu avec créativité et dynamisme. Avant de venir à Rome pour la portion du programme vécu en résidence, les participants vont vivre et travailler pendant deux mois sur un programme spécifique d'éducation des pauvres. Les Frères habituellement engagés dans ce genre de travail feront l'expérience d'une activité apostolique différente de la leur propre.

J'espère que ce CIL aura un impact important non seulement sur la vie des participants, mais aussi sur le 43ème Chapitre général et sur l'avenir de la mission lasallienne.

Comment pouvons-nous vivre solidaires des enfants et des jeunes pauvres aujourd'hui?

Ce qui suit n'est pas une liste autoritaire ni définitive d'actions concrètes. C'est une liste de possibilités qui, je l'espère, servira de point de départ. Pour simplifier la présentation, j'ai utilisé la première personne du pluriel, pour indiquer les Frères et les autres Lasalliens.

- Comme suite logique des cinq colloques, nous pouvons faire de la défense des enfants et de leurs droits, un thème majeur du 43ème Chapitre général. Ce Chapitre de l'année du Jubilé peut adopter la défense des enfants dans le besoin comme objectif particulier pour la Mission lasallienne dans le monde au cours des sept prochaines années.
- Nous pouvons organiser au niveau des régions ou des districts des rassemblements de Frères intéressés par des sessions de discussion et de "brainstorming".
- Au niveau district ou local, nous pouvons nous déclarer, par écrit, engagés dans la défense des enfants comme étant dimension intégrante de la mission du District.
- Nous pouvons exécuter la recommandation du Chapitre général d'évaluer l'efficacité de nos programmes et de notre action pour la "promotion de la justice, en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation, les droits des enfants, les valeurs d'éducation et les accompagnements spécifiques." (*Circ*, 435 pp. 24-25)
- Nous pouvons fournir du matériel pour une formation continue des enseignants, du personnel, des parents, des membres du bureau et des anciens élèves, à la doctrine sociale de l'Église et aux orientations de l'Institut. Nous pouvons or-

ganiser des colloques, des séminaires, des conférences, des discussions, des ateliers pour des membres de la famille lasallienne. Certains de ces programmes peuvent utiliser comme point de départ les travaux des cinq colloques. Ce matériel est le thème du Bulletin de l'Institut actuellement en préparation.

- Convaincu que l'école qui est "l'instrument privilégié" de notre mission est une école qui est "accessible aux pauvres" (*Règle*, 3) nous pouvons développer des fonds pour des bourses afin d'assurer une aide totale ou partielle à autant de jeunes dans le besoin qu'il est possible.
- Nous pouvons créer des programmes éducatifs pour former tous nos jeunes à prendre conscience des conséquences de la pauvreté et des structures sociales inadéquates. Nous pouvons les aider à développer une conscience sociale et à accepter leur responsabilité du changement. Dans l'esprit des articles 14 et 40 de la *Règle* nous pouvons développer des programmes qui incluent des informations adaptées, un enseignement sur la doctrine sociale de l'Église, une expérience pratique de travail avec les pauvres, et des occasions de réfléchir sur cette expérience à la lumière de l'Évangile.
- Ceux d'entre nous qui sont engagés dans l'enseignement supérieur peuvent s'efforcer

d'appliquer les recommandations du dernier Chapitre général de pousser la recherche des causes de la pauvreté et de l'injustice sociale et des moyens pour éliminer ces causes. (*Circ 435* p. 26) Nous pouvons organiser des conférences, des séminaires sur le thème des enfants exploités. Nous pouvons participer aux systèmes politiques en tant qu'avocat des enfants. Par des doctorats honoraires ou autres récompenses, nous pouvons faire connaître des personnes qui consacrent leur vie à la promotion des droits humains des enfants. Dans notre programme de formation des enseignants nous pouvons nous assurer que les futurs enseignants connaissent bien la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, la *Convention sur les Droits de l'Enfant* et leurs implications pour les enseignants et les éducateurs.

- Nous pouvons promouvoir la notion de "chaque école = un centre d'impact". Nous pouvons développer la création de "programmes de service" dans le voisinage, la ville ou la cité. Nous pouvons pousser les parents, les anciens élèves et les élèves eux-mêmes à participer à des programmes de service des enfants nécessaires.
- Nous pouvons encourager les Lasalliens, Frères, partenaires, parents, anciens élèves, membres des bureaux, élèves, à devenir activement

impliqués dans des organisations internationales, nationales, civiques, catholiques et oecuméniques vouées à lutter de façon politique contre les structures injustes et la protection légale inadéquate des jeunes. Je crois que nos associations d'anciens élèves peuvent devenir beaucoup plus engagées dans de telles activités.

- Nous pouvons vigoureusement promouvoir le développement des jeunes Lasalliens et des Volontaires lasalliens pour des projets à long terme ou à court terme, les invitant à se consacrer d'une façon particulière aux enfants et aux jeunes abandonnés ou marginalisés. Le mouvement des Jeunes Lasalliens se développe en force et en efficacité. Nous avons des structures variées pour des Volontaires à plein temps avec des résultats impressionnants, mais le nombre total de Volontaires dans l'Institut est trop réduit. D'un autre côté le nombre de Volontaires durant les vacances est remarquable. Beaucoup de ces Volontaires, tant grands élèves qu'adultes, ont participé trois fois ou davantage. Le dernier Chapitre général a recommandé que des Frères qui ont des occasions d'année sabbatique ou autres occasions de renouveau incluent dans leur programme "l'engagement avec les moins fortunés".
- Nous pouvons nous efforcer de mettre en pra-

tique les articles 40a et 19a qui demandent aux districts de développer un plan pour faire du "service direct des pauvres", progressivement, "leur priorité effective", tant localement qu'à l'étranger. Nous, Frères, pouvons soutenir des propositions "de confier à d'autres certaines de nos oeuvres pour satisfaire des demandes urgentes". En outre nous pouvons nous offrir nous-mêmes pour un service "là où les besoins se font davantage sentir." (*Règle*, 40a 19a)

- Pour faire de la présence de l'Église davantage une réalité parmi les pauvres, nous pouvons renforcer les efforts actuels et créer de nouvelles communautés et des "projets d'insertion" dans des secteurs pauvres. (*Circ 435* pp 25, 55) "Bien des communautés vivent et travaillent au milieu des pauvres et des marginaux, elles adoptent leurs conditions de vie et partagent leurs souffrances, leurs problèmes et leurs dangers." (*VC 90*)
- En particulier dans des régions pauvres du monde, mais aussi dans des secteurs appauvris des pays industrialisés, nous pouvons renforcer notre présence lasallienne dans l'enseignement élémentaire et secondaire. Dans son *Message, Journée mondiale pour la Paix*, de cette année, le Pape parle du besoin d'un enseignement élémentaire adéquat et manifeste son souci

qu'en "certaines des plus pauvres régions du monde, les occasions d'enseignement en fait diminuent, en particulier dans le secteur de l'enseignement primaire". Quelquefois, dit-il "de l'argent semble disponible pour des projets de prestige ou pour l'éducation dans le secondaire, mais pas pour le primaire." (8) Plusieurs districts ont lancé ces dernières années des écoles primaires et moyennes pour des jeunes des "minorités". Nous pouvons aussi explorer la possibilité d'écoles itinérantes tel le réseau de classes mobiles en France dont j'ai déjà parlé.

- Nous pouvons renforcer des programmes existants et établir de nouveaux centres pour les enfants de la rue, les orphelins, les enfants abandonnés. Nous avons un nombre impressionnant de centres de ce genre dans divers pays. Ils sont de forme et d'allure différentes, mais sont tous au service des enfants et des jeunes pauvres. Quelquefois les centres sont sous la direction de l'Institut. Dans d'autres cas des Frères et des partenaires laïcs collaborent à des programmes dirigés conjointement par plusieurs instituts religieux, des conférences religieuses, des associations oecuméniques ou des organisations municipales. Dans certaines écoles, les Frères, les partenaires laïcs, des anciens élèves, et des élèves consacrent plusieurs

heures par semaine à des projets pour enfants de la rue.

La "Prévention" est un aspect important de certains centres ou programmes. Ils s'efforcent d'aider les familles en difficulté pour que leurs enfants ne finissent pas dans la rue. D'autres ont des écoles maternelles qui s'occupent des bébés et des jeunes enfants pendant que les mères sont à leur travail. Certains centres pour enfants de la rue assurent un logis temporaire. D'autres sont des centres de jour où les enfants peuvent jouer, se reposer, recevoir des soins médicaux, se baigner, recevoir des conseils, et, ce qui est plus important, connaître des soins affectueux.

- Nous pouvons maintenir notre longue tradition lasallienne de travailler avec des enfants qui ont des problèmes de comportement en leur assurant une assistance spécialisée dans nos écoles ou en renforçant ou en créant des centres spécialement conçus à cette fin. Nous avons beaucoup de centres de ce genre, mais à cause de la diminution du nombre des Frères, du changement des politiques gouvernementales et des contraintes financières, ils sont plus rares que dans le passé.
- Nous pouvons assurer des facilités et des soins dans nos écoles pour des enfants qui ont des

handicaps physiques ou mentaux, mais peuvent fonctionner dans un environnement scolaire normal. Nous pouvons aussi travailler directement ou indirectement avec des enfants qui ont des handicaps sérieux, en particulier lorsqu'ils sont abandonnés ou délaissés. Dans les régions où nous avons des institutions pour enfants handicapés, nous pouvons améliorer la qualité de notre formation professionnelle et nous efforcer d'impliquer nos communautés éducatives dans notre travail.

Kids Help Line, Australie

(Téléphone de secours pour enfants)

Bien que nous ayons beaucoup de programmes extraordinaires pour les enfants désavantagés et les jeunes dans l'Institut, je veux vous donner quelques informations sur un programme qui est unique et très efficace. Que des programmes semblables puissent être créés dans d'autres régions de l'Institut est une question à laquelle je ne puis répondre.

Kids Help Line est un service de conseil par téléphone pour les jeunes Australiens âgés de cinq à dix-huit ans. Ce service fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les Frères De La Salle, conduits par le F. Paul Smith, ont créé ce programme en 1991. C'est devenu un service national en 1993.

Un personnel de conseillers payés, formés professionnellement et contrôlés, dirige la Ligne. Ces

conseillers essaient d'aider les jeunes à développer leur capacité à prendre en charge leur propre vie. Ils aident les jeunes qui appellent à préciser leurs préoccupations, formuler des options et des stratégies pour un changement positif et déterminer et comprendre les conséquences de leurs actions. En même temps, les conseillers encouragent les relations fructueuses avec les parents, les enseignants et les autres agents possibles.

Kids Help Line est le seul service de conseil au monde qui, non seulement traite chaque appel avec respect, mais permet à ceux qui appellent de continuer à travailler avec le même conseiller au cours du temps. Deux millions de jeunes ont téléphoné et reçu assistance. Plus de cinq cent mille avaient des problèmes réels immédiats. Les enfants continuent à appeler Kids Help Line au rythme de trente mille par semaine, un signe vraiment extraordinaire que les jeunes apprécient ce service unique et le trouvent utile.

Sans révéler l'identité de ceux qui appellent, les conseillers partagent l'information avec des personnes qui travaillent avec des enfants et des jeunes, pour les aider à mieux connaître et à mieux comprendre leurs plus grosses préoccupations. Cette information inestimable aide dans la répartition des ressources financières disponibles et soutient les demandes de fonds pour le développement des enfants.

Bureau International Catholique de l'Enfance

Le 42ème Chapitre général encourage la solidarité avec les associations et organismes qui travaillent pour les droits des enfants et des jeunes. Ces associations et organismes sont nombreux aux niveaux international, national ou local. Je veux décrire un organisme spécifique parce qu'il est international, catholique, consacré aux enfants dans le besoin, et parce que nous avons eu une relation avec lui tout au long de ses cinquante années d'histoire.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance, appelé BICE, est venu à l'existence en réponse à l'appel urgent du Pape Pie XII d'aider les victimes de la Deuxième guerre mondiale, et plus particulièrement la "multitude des enfants innocents". Les Frères des Écoles Chrétiennes furent membres constitutifs. BICE a ses quartiers généraux à Genève et compte quatre secrétaires régionaux. Il a un statut consultatif auprès de plusieurs organismes des Nations Unies, y compris l'UNICEF et l'UNESCO et auprès du Conseil de l'Europe. Les Secrétaires de l'Institut pour la Mission éducative lasallienne y ont été actifs au cours des années. Le Frère Anton de Roeper est l'actuel vice-président du Bureau exécutif. D'autres Frères sont actifs à des niveaux locaux. Nous avons une association particulièrement étroite avec le BICE en Inde et en Côte d'Ivoire.

L'organisation prépare des déclarations de politique sur les droits des enfants dans une gamme de domaines spécifiques, assure une assistance technique pour les projets, et soutient les projets pilotes. Les lignes actuelles de projets sont des recherches dans les méthodologies adaptées aux programmes pour l'enfance, le recrutement de travailleurs formés pour un service limité dans le temps, pour des programmes dans les régions en crise ou victimes d'un désastre, et la défense des enfants selon les termes de la *Convention des Droits de l'Enfance*. BICE a fait office de président du groupe d'ONG qui a préparé le texte qui est finalement devenu la *Convention des Droits de l'Enfant*.

Le BICE continue à recruter les congrégations religieuses concernées par l'éducation et les problèmes mère/enfant. Il travaille en harmonie étroite avec d'autres ONG, une collaboration qui donne à l'organisme une influence qui va bien au delà de son personnel limité et de ses faibles ressources. En juin cette année je vais, avec les Conseillers généraux et d'autres membres du Gouvernement central, participer à un atelier que le BICE organisera et dirigera. Nous voulons explorer les façons dont la Famille lasallienne peut participer plus activement à cet organisme et profiter de son expérience et de sa compétence.

POSTFACE

Faites-vous les hérauts de la dignité de l'homme
(Message pour la Journée mondiale de la Paix, 13)

“On présentait à Jésus des enfants ... Les disciples les écartaient vivement: Voyant cela, Jésus se fâcha et leur dit: *Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent...* Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains” (Mc 10:13)

L'exégète Daniel Harrington, SJ, dit qu'au temps de Jésus les écrivains présentaient les enfants “comme des exemples de comportement non-raisonnable ou comme des objets à former. Dans ce passage ils sont pris au sérieux comme des personnes et bénéficient d'une relation avec Jésus et le Royaume.” (*Jerome Biblical Commentary*, p. 618) Plus haut dans l'évangile de Marc, Jésus dit: “Celui qui accueille en mon nom un enfant comme celui-ci c'est moi qu'il accueille. Et celui qui m'accueille, ne m'accueille pas moi, mais celui qui m'a envoyé” (Mc 9:37) Harrington dit que “en mon nom” est la phrase clé. Celui qui reçoit l'émissaire de quelqu'un reçoit la personne elle-même. “Ainsi celui qui reçoit un enfant reçoit Jésus, et celui qui reçoit Jésus reçoit Dieu qui a envoyé Jésus.” (*JBC* p.616) Dans sa méditation émouvante pour la Veille de la Nativité, le Fondateur associe cette pensée à l'Apocalypse 3:20;

“Combien y a-t-il que Jésus se présente à vous, et qu'il frappe à la porte de votre coeur pour y établir sa demeure, sans que vous ayez voulu le recevoir? Pourquoi? Parce qu'il ne se présente que sous la forme d'un pauvre, d'un esclave, d'un homme de douleurs.” (*Méd*, 85,1)

Jésus vient à nous comme un homme pauvre parce qu'il vient à nous comme un enfant délaissé, exploité, abandonné. Le texte liturgique pour la Messe du Jour de Noël nous rappelle que Jésus est le Verbe, le Verbe qui s'est fait chair et a habité parmi nous. (*Jn*. 1:1,14) “Souvent dans le passé Dieu a parlé à nos pères par les prophètes” mais en nos temps “il nous a parlé par ce Fils qu'il a établi.” (*Héb*. 1:1-2) Jésus nous parle aujourd'hui dans les enfants qui viennent à nous “en son nom”.

Nous rencontrons Jésus-Christ quand nous accueillons des enfants *comme* enfants, quand nous les aimons et les respectons *tels qu'ils sont*. Comme Jésus l'a marqué d'une façon claire et sans ambiguïté dans sa description du Jugement dernier, c'est envers le Christ que nous agissons quand nous agissons avec amour envers les gens tels qu'ils sont. En réponse à la question: “Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim et t'avons-nous nourri?” Jésus explique qu'ils ont agi ainsi envers lui quand ils ont nourri les affamés. “J'avais faim et vous m'avez donné à manger.” (*Mt*. 25:35-40) Il ne s'agit pas de pénétrer à travers les enfants comme à travers une sorte de “coquille” pour

trouver et aimer le Christ caché, on ne sait comment, au centre. Non. Au contraire. Jésus s'identifie aux enfants *comme ils sont*. Ce n'est que lorsque nous les rencontrons comme ils sont que nous rencontrons le Christ.

Dans l'Évangile du Jour de Noël, Jean dit que ceux qui acceptent le Christ reçoivent "le pouvoir de devenir enfant de Dieu." (*Jn. 1:12*) Le Seigneur invite, non seulement les jeunes, mais nous tous à entrer dans la famille de Dieu comme enfants. Dans sa méditation pour la Veille de la Nativité, saint Jean-Baptiste de La Salle nous exhorte à préparer nos coeurs à recevoir Jésus de façon à ce qu'il "lui soit agréable d'y faire sa résidence... le Fils de Dieu est descendu sur la terre et veut descendre dans notre coeur afin de nous faire participer à sa nature." (*Méd. 85,3*) Dans la prière d'ouverture de la même célébration eucharistique nous demandons à Dieu de nous faire participer à la divinité de son Fils.

C'est notre vocation de participer à la divinité du Fils, de "rendre visible la présence amoureuse et salvatrice du Christ." Nous "pouvons et devons dire" que "non seulement nous appartenons au Christ", mais que "nous sommes devenus Christ." (*VC, 76,109*) Comme le Christ, nous proclamons aux enfants et aux jeunes en détresse la vérité qui les libère. Nous nous efforçons d'établir le Royaume de Dieu. Par ce que nous disons, par ce que nous faisons et surtout par ce que nous sommes, nous proclamons la fraternité universelle, car tous les hommes et toutes les femmes

sont fils et filles du même Père et frères et soeurs dans le Christ." Nous appelons à la foi et à la conversion ceux que Dieu "confie à nos soins". Nous promovons "la communion entre tous les êtres humains, entre eux et avec Dieu." Nous travaillons pour la "libération" des enfants et des jeunes "du mal sous toutes ses formes." (*RM 43,15, 43*)

La Salle dit que trop souvent nous refusons de recevoir Jésus parce qu'il vient à nous comme un enfant abandonné, ignoré et oublié. (*Méd. 85,1*) Jonathan Kozol raconte l'histoire d'une riche dame qui dit à saint Vincent de Paul, "Les pauvres me font peur." Vincent répondit "Les pauvres font peur, autant que la Justice de Dieu fait peur". Kozol demande ensuite "Que faisons-nous à ceux qui nous font peur? Les éloignons-nous, aussi loin que possible, et espérant que, comme un des élèves m'a dit au cours de l'été dernier, ils vont soit mourir soit disparaître?" (Jonathan Kozol, *Amazing Grace* p. 186)

En tant qu'hommes qui nous sommes consacrés entièrement à Dieu dans le ministère de la jeunesse, de la jeunesse pauvre surtout, et comme animateurs de la Famille lasallienne, nous ne devons pas permettre que la situation tragique des enfants exploités nous "effraie" ou "nous fasse reculer". Au contraire nous devons **ETRE ATTENTIFS** et **REPONDRE** à leur attente.

"**Attentif** en premier lieu aux nécessités éducatives des pauvres qui aspirent à prendre conscience de leur dignité d'hommes et de fils

de Dieu, et qui cherchent à la faire reconnaître, l'Institut **créé, renouvelé et diversifié** ses oeuvres selon les besoins du Royaume de Dieu.” (Règle, 11)

Jean Paul II dit que la parabole de l'homme riche montre clairement que “face au contraste éclatant entre les riches insensibles et les pauvres qui ont besoin de tout, Dieu se trouve du côté de ces derniers. Nous aussi nous devons être de ce même côté.” Puis le Pape exhorte tous les Chrétiens: “**Faites-vous les hérauts de la dignité de l'homme.**” (*Message, Journée mondiale de la Paix*, 13)

Frères, en union avec tous les autres lasalliens, comme *hérauts de la dignité humaine*, renouvelons et relançons notre engagement à travailler à la promotion du Royaume de Dieu, à la construction d'une communion internationale de personnes dans laquelle tous les enfants puissent vivre comme les enfants qu'ils ont le droit d'être.

Dieu de compassion et de miséricorde, que ton Règne vienne!

Fraternellement en S. J.-B. de La Salle,



Frère John Johnston
Supérieur général